

L'AGENDA

diplomatique

Numéro 01 - Mars 2015

Édité par l'Académie diplomatique africaine



SON EXCELLENCE
JAMES P. ZUMWALT
Le nouveau visage des
Etats-Unis à Dakar et Bissau

page 13



Joaquin Gonzalez-Ducay
nouveau chef de la
Délégation de l'UE

page 13

LA LETTRE...

du Pr Benoît NGOM

Mugabe ou la souveraineté de l'Afrique



Pr Benoît NGOM Président Fondateur de l'Académie
Diplomatique Africaine (ADA)

Pour certains observateurs, l'élection du Président Mugabe à la présidence de l'Union Africaine est un mauvais signal à la communauté internationale alors que d'autres, en souriant, ont pu y voir le sens de l'humour des Africains voire leur propension à l'autodérision. En vérité, l'Afrique, qui se noie dans un marigot de problèmes, avait-elle besoin d'élire à la tête de l'organisation continentale un homme aussi controversé que le Président du Zimbabwe ? En effet, Robert Mugabe est, selon les Occidentaux, un dictateur qui ne respecte pas les principes républicains et démocratiques pour son peuple qu'il gouvernerait d'une main de fer en refusant toute possibilité à l'opposition d'exercer ses droits. Par contre, pour de nombreux Africains, Robert Mugabe est un patriote voire un nationaliste panafricain. Pour ceux-là, le Continent a besoin de leaders indépendants et souverains qui vivent pour la défense des intérêts de leur peuple. Pour eux, Mugabe est un héros qui a survécu à la répression coloniale pour guider les peuples africains vers de nouveaux horizons.

MA RENCONTRE AVEC LE HEROS

Peut-être que la vérité se trouve entre ces positions extrêmes et légitimes. En vérité, nulle n'ignore que Mugabe est le fruit de la colonisation raciste qui a sévi en Afrique australe et qui a également produit les leaders politiques de l'Afrique du Sud. Ces leaders ont la caractéristique de posséder des personnalités campées résistantes et résilientes. Le Président du Zimbabwe a connu la pire répression coloniale en compagnie de son peuple. Il en a gardé des séquelles et des souvenirs douloureux que l'accession à l'indépendance n'a pas pu effacer. outefois, les premières années de l'indépendance acquise en 1980 se déroulèrent globalement comme ils se sont déroulés dans les autres pays africains. A cet égard, j'ai personnellement, en ma qualité de Président de l'Association des Juristes Africains première fois et j'y suis retourné dans le cadre d'une

réunion de l'Interafricaine socialiste en 1991. Lors d'un voyage en avion à l'intérieur du pays, le Président Mugabe me fit l'honneur de m'inviter dans sa cabine. Nous parlâmes longtemps du voyage que je venais d'effectuer en Afrique du Sud toujours sous le joug de l'Apartheid, de ma rencontre avec Mandela au lendemain de sa libération mais aussi des discussions que j'avais eues avec certains milieux blancs qui avaient contribué à l'évolution de la vie politique en Afrique du Sud.

UNE ESTIME POUR LE SENEGAL

Le Président Mugabe ne m'exprima aucun ressentiment particulier à l'égard de la Communauté blanche et j'ai compris qu'il souhaitait évoluer tranquillement dans la modernisation politique et économique de son pays. Son rapprochement avec l'Interafricaine socialiste et le désir de son pays d'avoir de bonnes relations avec le Sénégal semblaient participer de cette logique. J'avais, à cette occasion, exprimé au Président Mugabe toute ma sympathie pour la façon dont il conduisait la jeune indépendance de son pays. Une accession à l'indépendance qui apporta beaucoup d'espoir et de dignité à la jeunesse africaine et à la diaspora comme l'atteste la chanson du musicien Jamaïcain Bob Marley qu'il destina au Zimbabwe. Le Président Mugabe fit part de cette conversation au Président Abdou Diouf qui m'en parla dans son avion lors de notre voyage de retour vers Dakar. C'est pourquoi, il nous a semblé utile d'essayer de voir en creux ce qui, progressivement, a fait dévier le régime vers un certain radicalisme que nous lui connaissons actuellement. A cet égard, nous pensons que la gestion de la question foncière a fait basculer le régime de Mugabe. En effet, l'inégale répartition des terres constitue un lourd héritage historique lié à la ségrégation raciale et la colonisation. Faut-il rappeler qu'à la veille de l'indépendance en 1980, 5 000 propriétaires blancs détenaient la moitié des terres arables, soit 15 millions d'hectares. Les accords de Lancaster House prévoyaient la protection des fermiers blancs sur une période de 10 ans en leur garantissant une indemnité juste et équitable au cas où l'Etat voudrait les exproprier.

DEMOCRATISATION ET COUACS

A l'expiration des accords de Lancaster House, le gouvernement remet à l'ordre du jour la réforme agraire et édicte, en 1992, le Land acquisition Act, permettant à l'Etat d'acquérir des terres tout en indemnisant les propriétaires. Cette politique va continuer en se radicalisant. La population du Zimbabwe avait-elle commencé à percevoir les dangers de la politique agricole de son Gouvernement ? Toujours est-il que contre toute attente, elle va rejeter la réforme constitutionnelle

proposée par le référendum de février 2000 qui devait aboutir à l'adoption d'une nouvelle Constitution permettant au Gouvernement d'exproprier les terres des fermiers blancs sans compensation. Le résultat fut un choc pour Mugabe qui eut du mal à accepter le rejet d'une réforme qui lui paraissait d'autant plus légitime qu'elle avait pour finalité de redistribuer les terres pour le plus grand nombre de citoyens Noirs. Les résultats plus qu'encourageants obtenus par la coalition de l'Opposition dénommée Mouvement pour le Changement démocratique aux élections législatives de juin 2000 vont finir d'ébranler l'assurance du leader révolutionnaire qui, naturellement, a dû se sentir trahi par ce peuple dont il s'est autoproclamé le défenseur.

Dans cette situation, la peur de perdre le Pouvoir entraîne une radicalisation du régime ponctuée des réactions violentes à l'égard de l'Opposition traitée de regroupement de traitres à la solde de l'Occident. C'est donc ce Mugabe hostile à toute velléité de démocratisation réelle de son pays, bravant la Communauté internationale dont une partie en convergence avec les Organisations Internationales demande qu'il soit banni... que les Etats africains ont choisi comme le Président l'Union Africaine. Dans cet esprit les Etats Africains l'ont-ils élu en connaissance de cause pour affirmer leur indépendance au mépris de la volonté de la Communauté internationale ?

PRINCIPE DE LA ROTATION

A notre avis, il ne faut pas s'y méprendre l'Afrique n'a pas élu Mugabe pour défier la communauté internationale mais a agi dans le sens du respect du principe de la rotation régionale pour l'attribution de la Présidence de l'UA. En ce sens, l'élection de Mugabe ne saurait remettre en question le grand mouvement d'approfondissement de la démocratie qui a vu le jour en Afrique depuis quelques années, qui est voulu par les démocrates du Continent et soutenu par la Communauté internationale. En vérité, la partie de la Communauté internationale qui veut bannir Mugabe peut-elle affirmer que ce dernier est fondamentalement différent de la moyenne des chefs d'Etat africains ? La réponse est non. Mugabe, comme la plupart de ses pairs, a une perception autoritaire et patrimoniale du pouvoir qui n'admet que très difficilement la contestation et qui confie la gestion du pouvoir d'Etat à la famille et aux partisans. Convaincu d'être le sauveur de son peuple, il ne peut souffrir la contestation de sa légitimité. En effet, il est incontestable que les démocraties africaines doivent aider le Régime politique du Zimbabwe à évoluer dans le sens d'une plus grande démocratisation, d'une plus grande conformité des actes de l'Etat avec les normes internationales et à une plus grande soumission au principe de l'égalité des citoyens, noirs ou blancs, devant les règles et principes républicains.

EN JEU

Terrorisme : l'Afrique mutualise ses forces... armées

C'est un panorama du chaos : les armées ne sont pas très combattives, les villes souffrent le martyre à chaque incursion d'une bande armée, le territoire est sous la coupe des rebelles ou des sectes... De Kinshasa à Maidiguri en passant par Kidal, Gao et Tombouctou, le scénario est le même. Les Etats n'arrivent pas à faire face aux agresseurs qui installent des zones de non droit. Pis, les zones libérées échappent à la République et s'installent à la croisée des frontières. C'est le cas dans l'axe Libye-Algérie-Mali-Tchad-Cameroun-Nigeria. D'Aqmi à Boko Haram, le défi sécuritaire n'en est que plus prégnant. Souvent, comme c'est le cas au Mali, le continent, pour ne pas être à la merci des mercenaires et autres aventuriers armés jusqu'aux dents, confie son destin à l'ancienne puissance coloniale, la France. A ce défi multidimensionnel, l'Afrique entend apporter une réponse globale. Les autorités militaires africaines s'étaient donné rendez-vous à Dakar pour un conclave de 4 jours qui s'est tenu du 9 au 12 février. Les discussions ont tourné autour de la volonté de mettre en place des approches communes d'entraînement des militaires africains. Le conclave a aussi permis aux armées de terre africaines d'échanger sur une coopération renforcée et élargie entre les forces de défense africaines. Les organisateurs de cette rencontre ont en ligne de mire la mise en place d'un centre d'entraînement à Thiès (région du Sénégal) pour former des militaires capables de contrer les terroristes. Ce grand rendez-vous a été coprésidé par l'Ambassadeur des Etats-Unis au Sénégal, James Zumwalt et le ministre des Forces armées du Sénégal, Augustin Tine. Initié par le Commandement des Forces terrestres américaines pour l'Afrique (USARAF), ce conclave vise à relever le défi de l'encadrement et la formation des militaires africains pour faire face au terrorisme, au trafic de drogue et à la gestion des urgences.

La riposte à Boko Haram

Lors du 24e sommet de l'Union africaine (UA), tenu le 29 et le 30 janvier dernier à Addis-Abeba, une décision très importante a été prise, en vue de contrer la force offensive du mouvement islamiste Boko Haram. Cette mesure est relative à la mise en place d'une force multinationale de 7500 hommes. Outre cette volonté, les chefs d'Etat africains ont aussi décidé de convaincre les Nations unies à financer la force militaire de l'UA pour combattre Boko Haram. Dans la région du Lac Tchad, l'urgence est désormais la lutte contre Boko Haram. La réponse est régionale avec une force militaire multi-Etats sur le terrain. Le Niger, dont le territoire subit des attaques franches du groupe islamiste, est déjà mobilisé. Son Parlement vient d'approuver le déploiement de troupes de l'autre côté de la frontière au Nigeria où les soldats nigériens sont à pieds d'œuvre pour traquer les terroristes. L'équation Boko Haram sera-t-elle résolue à travers cette mobilisation militaire africaine ? Wait and see.



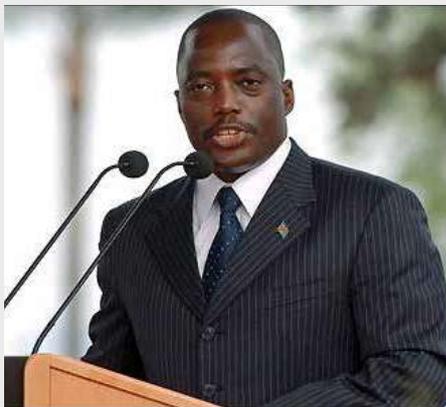
Sénégal et Guinée : la porte des retrouvailles

Les présidents Macky Sall et Alpha Condé sont plus que jamais disposés à réchauffer leurs relations. Car la frontière terrestre entre le Sénégal et la Guinée, fermée durant plusieurs mois à cause de la fièvre Ebola, a été recouverte le 26 Janvier dernier. Auparavant, les frontières aériennes et maritimes ont été rouvertes juste avant le 24e sommet de la francophonie. Les deux chefs d'Etat en ont profité pour arrondir les angles. Selon le Président Macky Sall, les relations entre la Guinée et le Sénégal sont des relations indestructibles. « Ce sont des liens historiques aux péripéties de notre histoire », avait dit le chef de l'Etat du Sénégal en recevant le président guinéen, Alpha Condé, au Palais qui lui aussi n'a pas manqué de magnifier les retrouvailles entre les deux pays autour de ce qui les unit. Les deux Etats sont parvenus à respecter la libre circulation des personnes et des biens conformément aux règles qui régissent la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

BAD : la candidate du Cap-Vert en pole position

Pour contribuer au renforcement du rôle de la Banque Africaine de Développement (BAD) en vue de consolider la marche de l'Afrique vers la paix, le progrès social et le développement économique, la République du Cap-Vert a décidé de proposer la candidature de son ministre des Finances et du Plan, Madame Cristina Duarte, au poste de Président de l'institution panafricaine, à l'occasion du scrutin qui doit le sélectionner, en mai 2015, en marge de son Assemblée générale annuelle. Madame Duarte peut compter sur son expertise et son expérience de réformiste ayant été l'un des architectes les plus crédibles des réformes économiques réussies. L'autre atout de la candidature du Cap-Vert est sa bonne gouvernance économique et sa stabilité institutionnelle sur le continent. La ministre des finances du Cap-Vert est la seule femme parmi les candidats déclarés pour briguer le poste de président de la BAD.

Bouderie de Kabila contre l'ingérence



Pour faire face aux attaques des rebelles hutus sur la frontière avec le Rwanda, la République démocratique du Congo a décidé, le 16 février, de se passer de l'appui des Nations-Unies. Le Président Kabila a convoqué des diplomates pour dénoncer l'ingérence des Occidentaux dans les affaires intérieures. La RDC est secouée, depuis quelque temps, par le débat sur la nouvelle candidature du Président Kabila.

DES CHIFFRES A LA LETTRE

Pêche illégale : 1,5 milliard de dollars de perte pour l'Afrique

La pêche illégale fait perdre à l'Afrique 1,5 milliard de dollars. La révélation émane de la banque mondiale. Cependant, les mots fusent de partout en Afrique pour dénoncer cette pêche illégale. Le 26 janvier dernier, suite à la déclaration de Nouakchott lors de la conférence internationale tenue à Dakar sur le thème « Transparence et développement durable en Afrique », le Président mauritanien, Ould Abdel Aziz, a invité les dirigeants africains à s'engager dans la lutte contre la pêche illégale dans les eaux africaines. L'ONG internationale Greenpeace s'est invitée dans la danse en appelant à se doter des moyens adéquats et efficaces pour surveiller et participer à l'effort global de lutte contre ce phénomène qui constitue une grave menace au bien-être des communautés et la santé des écosystèmes marins : « Il est urgent que les Etats africains rendent publiques, entre autres, les données concernant les navires autorisés à pêcher dans leurs eaux et ceux ayant commis des infractions ainsi que les sanctions imposées. »

LE MONDE DES IDEES

Décès d'André Brink, un écrivain engagé contre l'Apartheid



Connu mondialement pour son best-seller paru en 1979 « Une saison blanche et sèche », André Brink, premier écrivain afrikaner frappé par la censure en Afrique du Sud, est décédé à l'âge de 79 ans, à bord d'un avion qui le ramenait d'Europe, après avoir été fait « docteur honoris causa » de l'Université catholique de Louvain (UCL) en Belgique. Le président sud-africain Jacob Zuma a rendu hommage à l'ancien professeur d'anglais à l'Université du Cap, en le qualifiant d'« universitaire remarquable et très réputé ». André Philip Brink a été plusieurs fois proposé pour le Nobel de littérature mais jamais primé. Il a reçu plusieurs prix prestigieux dans son pays et à l'étranger, dont le Prix Medecis étranger en 1980 pour « Une saison blanche et sèche ». Né en 1935 d'un père magistrat et d'une mère professeur, il écrivait aussi bien en anglais qu'en afrikaans, la langue dominante de la minorité blanche sud-africaine. Il était membre de « Die Sestigers », un mouvement littéraire qui s'était élevé contre la politique ségrégationniste d'Apartheid à partir des années 1960.

SON EXCELLENCE JAMES P. ZUMWALT

Le nouveau visage des Etats-Unis à Dakar et Bissau



Très imprégné des enjeux économiques, déjà averti des défis africains, symbole de la multiculturalité, le remplaçant de SEM Lewis Lukens a comme mission de renforcer les relations stratégiques entre son pays et le Sénégal.

James P. Zumwalt est le nouveau visage des Etats-Unis d'Amérique au Sénégal. Le nouvel ambassadeur remplace SEM Lewis Lukens, qui vient de boucler un séjour de trois ans au Sénégal. Le Président Barack Obama avait entériné sa nomination le 25 novembre 2014, après sa confirmation par le Sénat américain

le 18 novembre. Il est arrivé à Dakar le mercredi 15 janvier. Le 3 février, il a présenté ses lettres de créances au Président Macky Sall. Il représente également son pays en Guinée Bissau. Il a pour mission de consolider l'axe de coopération entre les Etats-Unis et le Sénégal. Une coopération portée par une volonté commune de faire valoir les valeurs de paix, de sécurité, de démocratie, de bonne gouvernance, de respect et de promotion des droits humains. Les deux pays se portent donc un intérêt mutuel sur la scène diplomatique internationale. L'Ambassadeur Jim Zumwalt a un pedigree solide. Il a été sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires japonaises et coréennes de 2012-2014 et chef de mission adjoint de l'Ambassade américaine à Tokyo de 2008 à 2012.

Il est entré au Service extérieur du département d'Etat en 1981 et a servi à Washington, Tokyo, Pékin et Kinshasa. Dans un contexte où il est question de développement avec le PSE (Programme Sénégal Emergent), le diplomate a le profil de l'emploi pour avoir eu une trajectoire étroitement liée à la prise en charge des défis économiques. À Washington DC, il a travaillé au Bureau des affaires économiques et commerciales et au Bureau du Représentant américain au Commerce. Il a également travaillé au Bureau Asie orientale et Pacifique, section Japon, Corée et Philippines. Face aux défis de la multiculturalité, l'homme a des arguments. Monsieur Zumwalt parle le français, le japonais et un peu le chinois. Il est titulaire d'une Maîtrise en études de sécurité internationale du National War College en 1998. En 1979, il a obtenu un Doctorat ès Arts en histoire américaine et en langue japonaise de l'Université de Californie, Berkeley. Il a grandi à El Cajon, en Californie, et est marié à Ann Kambara qui a pris sa retraite du département d'Etat et qui poursuit maintenant une deuxième carrière dans le travail social. Ann le rejoindra plus tard dans la capitale de la Téranga (hospitalité), ajoute le communiqué de l'Ambassade des Etats-Unis à Dakar. Le diplomate exprime son enthousiasme en ces mots, lors de l'audience de confirmation, rapporte le texte : « Je suis honoré d'avoir été nommé par le président Obama pour servir comme ambassadeur des Etats-Unis dans un pays partenaire si important. J'ai hâte d'arriver à Dakar afin de renforcer davantage les relations stratégiques importantes entre le Sénégal et les Etats-Unis et renforcer les relations amicales et chaleureuses entre les peuples sénégalais et américains. J'ai également hâte de découvrir la culture sénégalaise et la légendaire Téranga sénégalaise ».

LE BOULEVARD DES AMBASSADEURS

Joaquin Gonzalez-Ducay nouveau chef de la Délégation de l'UE

Dominique Dellicour cède la place à Joaquin González-Ducay au titre de nouvel ambassadeur et chef de Délégation de l'Union européenne au Sénégal et en Gambie. Il a présenté mardi 2 février ses lettres de créance au président de la République, Macky Sall, le 3 février. Cet Espagnol est licencié en droit de l'Université Complutense de Madrid, en Espagne. M. González-Ducay a à son actif plusieurs spécialisations en Relations internationales, en Droit international et en Coopération internationale au Développement, en France, au Royaume Uni et en Espagne. Il a servi au siège de la Commission européenne à Bruxelles et à la Cour de Justice européenne au Luxembourg. Il a également séjourné en Afrique à la faveur de plusieurs fonctions diplomatiques pour l'Ue, successivement au sein des Délégations en Guinée-Bissau, Uruguay, Paraguay et à Djibouti. En 2011, il devient ambassadeur, chef de la Délégation de l'Ue auprès de la République de Guinée-Bissau avant d'être nommé ambassadeur de l'Ue au Sénégal et en Gambie.

L'Inde et le pari du développement

L'Inde a un pont solide avec l'Afrique en termes de références culturelles et de coopération. En attestent le Sommet Inde-Afrique et les différentes opportunités économiques. Le 26 janvier, à Dakar, en présence du ministre du Renouveau urbain, de l'Habitat et du Cadre de vie, Diène Farba Sarr, l'Ambassadeur Partha Satpathy a passé en revue les axes de la coopération : l'agriculture, l'éducation, la santé, les infrastructures, etc. Il a réaffirmé la ferme détermination de son pays à accompagner le Sénégal. L'importance de l'Inde dans la diplomatie internationale est certifiée par le deuxième voyage du Président Obama (une première pour un chef d'Etat de son pays) dans un contexte où tous les regards se tournaient vers Paris et la lutte contre le terrorisme. Le pic a été la marche du 11 janvier et la parution, plus tard, d'un nouveau numéro du journal « Charlie Hebdo ».

La Chine au rendez-vous de l'émergence

La chèvre, symbole de fortune et de bonheur, est le totem du Nouvel an chinois 2015. La fête du printemps a eu lieu le mercredi 4 janvier 2015, sous la direction de l'Ambassadeur de la Chine au Sénégal, Xia Huang. Le chef de la Diplomatie chinoise à Dakar a assuré le Sénégal du soutien de son pays dans le processus de réalisation de l'émergence, surtout dans les domaines de la Santé, de l'Éducation, du Tourisme, de l'Agriculture, de la Culture et du Sport. Le pont de la coopération sera consolidé grâce à l'ouverture d'un centre culturel chinois en appoint à l'institut Confucius de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad). La Chine poursuivra également le programme de réhabilitation des 11 stades régionaux dont le stade Aline Sitoé Diatta de Ziguinchor, la construction de l'arène nationale, le Musée des Civilisations noires, etc.

Révolution iranienne, 36 ans après...

Ce 11 février 2015, correspondant à la date du 2 Bahman dans le calendrier de ce pays la Révolution iranienne a fêté les 36 ans de son évènement. A Dakar, l'arrivée au pouvoir de l'Ayatollah Khomeiny consacrant la chute du Shah a été célébrée.

Revue de la coopération entre le Koweït et le Sénégal

Au mois de janvier, Dakar a abrité la revue de la coopération entre le Sénégal et le Koweït. La rencontre a enregistré la participation de SEM Mohamed Fadel Khalaf, Ambassadeur du Koweït au Sénégal et SEM Amadou Kébé, Ambassadeur du Sénégal au Koweït. Le maître d'œuvre a été le ministre des Affaires étrangères, Monsieur Mankeur Ndiaye.

Le Premier ministre Dionne salue la mémoire du Roi Abdallah

A l'occasion de la disparition du Roi Abdallah, le Premier ministre du Sénégal, Mahammad Boun Abdallah Dionne, a signé, au nom de la Nation, le registre de condoléances ouvert à l'Ambassade d'Arabie Saoudite à Dakar. Il a loué les qualités d'ouverture et d'humanisme du défunt Roi.

NOTRE OPINION

Feuille de route pour une vision sécuritaire africaine

L'Afrique demeure un continent en pleine mutation mais aussi en crise. Malgré la croissance économique en hausse ces dernières années et l'élévation relative du niveau de vie, les Africains restent globalement confrontés à diverses sortes d'instabilités (guerres, pauvreté, pandémies, etc.) Un malheur ne venant jamais seul, le foyer terroriste est venu s'ajouter aux maux dont souffrait jusque-là ce continent. Ignorant les frontières et profitant de la faiblesse des Etats, le terrorisme et la criminalité transnationale ont fini par constituer les deux plus grandes menaces pour l'Afrique. Comment le continent parviendra-t-il à répondre à ces défis sécuritaires ? C'est à cette question centrale que devaient répondre les 350 participants du sommet de Dakar qui s'est déroulé les 15 et 16 décembre 2014. Qu'on ait choisi d'aborder la question sécuritaire sous son angle global est certainement quelque chose de hautement salutaire parce que ce serait une erreur de penser que le Mali, le Nigéria, le Soudan, la RCA, la RDC, la Libye, la Somalie ou encore l'Egypte, sont les seuls Etats africains qui font face à l'insécurité. Du côté des Africains, deux points importants peuvent être dégagés. Premièrement, tous les participants ont rappelé la nécessité de coordonner les stratégies et de mutualiser les énergies pour faire face aux défis

sécuritaires communs. Face à une menace terroriste en pleine évolution, aucun Etat africain, pris isolément, ne peut s'en sortir. « La menace terroriste n'a plus de frontière, les acteurs se multiplient et profitent de la fragilité des espaces frontaliers », a résumé le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian. Pour Francesco Madeira, envoyé spécial du président de la Commission de l'Union africaine pour la coopération anti-terroriste, « l'Afrique est sur le point de devenir un lieu de transit du terrorisme international. En Libye, des territoires sont occupés, des combattants du groupe Etat islamique s'implantent et forment des cellules de recrutement ». Deuxièmement, tous les participants ont reconnu la nécessité de privilégier l'approche préventive dans le combat contre l'extrémisme. « Elle coûte moins cher en vies humaines », a suggéré Smail Cherghi, le commissaire Paix et Sécurité de l'UA. Il faudra, à tout prix, répondre aux besoins économiques et sociaux des populations défavorisées car la pauvreté est le terreau qui fait vivre l'extrémisme. Cela passera sans doute par une meilleure gouvernance politique et économique dans les pays africains et surtout le partage équitable des richesses. Par ailleurs, tout le monde est d'accord que les Africains doivent rester maîtres

de leur propre sécurité. Officiellement, la France n'intervient qu'en appui et joue à ce titre un rôle de catalyseur de la coopération intra-africaine. La Co-organisation de l'événement par le ministère français de la Défense entre dans la logique, énoncée au sommet de l'Élysée en décembre 2013, d'appropriation par les Africains eux-mêmes des questions de sécurité collective. Voulant s'ériger en facilitateur, « la France se tient présente à un moment où les initiatives régionales ont besoin de se concrétiser », a déclaré Jean-Yves Le Drian qui ajoute qu'« il faut faire de la coopération la règle et non plus l'exception. » Mais ces déclarations de bonne volonté n'épargnent pas les dirigeants africains. En disant aux africains de s'unir contre l'insécurité, la France défend aussi ses intérêts en Afrique. Mais, force est d'admettre que le fait que ce soit elle qui est la plus préoccupée révèle un certain malaise et un manque de responsabilité de bien de dirigeants africains.

Amadou Diallo,
juriste et chercheur en
droit international de la
paix et de la sécurité

ACTIVITES D'ADA

Femme et développement : les machines de la révolution



Dans la perspective de la réalisation de l'objectif 2020 de la CEDEAO, l'ADA organise la cérémonie de lancement de son programme de renforcement des capacités économiques et financières des femmes de l'Afrique de l'Ouest le 26 mars 2015 à l'occasion de l'ouverture de la FIERA qui se tient à Dakar. A cette occasion, la machine à transformer l'arachide en huile et tourteaux, fabriquée en Italie, sera présentée au public du Sénégal pays par lequel commence le déroulement du programme. Ce programme, réalisé en partenariat avec la CEDEAO, consiste à doter les femmes de la région de machines de transformation des différents produits agricoles selon les régions et les pays. L'idée qui sous-tend le Projet est tout d'abord de donner la dignité aux femmes en leur faisant comprendre que les machines ne sont offertes mais doivent être achetées afin que leurs destinataires puissent travailler avec, l'exploiter pour aspirer à une indépendance économique bien méritée.

Coopération ADA-Usa-Africa Chamber of Commerce

ADA, dans le cadre de son partenariat avec l'USA-Africa Chamber of Commerce, lance, à partir du mois d'avril 2015, un programme de renforcement de capacités des professionnels africains en leadership, management, conflict resolution, management, Information Technology, Budgeting, time management, organizational behavior, organizational change, strategic planning and management, business forecasting, international business management, Informatique, etc. Ce programme, qui a vocation de toucher plusieurs pays africains, sera coordonné au niveau africain par l'ADA. Les travaux se dérouleront aux USA avec l'assistance de l'USA-Africa CC, notamment en Caroline du Nord dans la première phase. Dans une seconde étape, en coopération avec certaines universités américaines, des programmes de Masters et de Phd seront réalisés.

L'AGENDA

diplomatique - n°01

Directeur de publication

Benoit NGOM

Comité de rédaction

Habib Demba Fall

Sidy Diop

Adama Wade

Barka Ba

Ablaye Modou Ndiaye

Jean Philippe Odina-Kachi

Ibrahima Mané Dasilva